



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du groupe de la
Gauche Démocrate et Républicaine
3, route des Trois Ponts
63300 THIERS

Le 20 mars 2024

Monsieur Karim BENMILOUD
Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand
Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand
3, avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Objet : Menace de suppression d'une classe de seconde
au sein du Lycée Montdory de Thiers

Nos références : JB2072

Monsieur le Recteur,

Je souhaite vous alerter une nouvelle fois sur la baisse des moyens envisagés pour la prochaine rentrée scolaire au sein du Lycée général et technologique Montdory de Thiers.

Vous le savez, les enseignants, personnels, élèves, parents d'élèves et élus se sont très largement mobilisés depuis le mois de janvier pour s'opposer aux menaces de baisse de Dotation Horaire Globale (DHG), avec le projet initial de suppression de deux classes, une de première et une de seconde. Si l'engagement de maintenir une classe de première a été obtenu fin janvier, la suppression d'une classe de seconde reste manifestement d'actualité, ce qui suscite beaucoup de colère.

Je tiens à rappeler qu'un tel projet est incompréhensible au regard de l'augmentation prévue du nombre d'élèves de l'établissement, de sa situation particulière avec l'accueil de très nombreux élèves issus de deux collèges du territoire classés REP, et de sa reconnaissance comme « lycée fragile » avec un indice de positionnement social parmi les plus bas du département. A ce titre, le niveau de réussite des élèves du lycée témoigne du travail exemplaire et reconnu des équipes pédagogiques.

Depuis plusieurs semaines, l'ensemble de la communauté éducative du lycée poursuit sa mobilisation pour obtenir le maintien de 7 classes de seconde.

Le Conseil d'administration du lycée a ainsi adopté un vœu à l'unanimité en ce sens et a rejeté par deux fois la proposition de répartition de la DHG proposée sur la base de 6 secondes. En l'absence de réponse aux demandes d'audience successives des parents d'élèves et des équipes enseignantes en février dernier, les enseignants se sont rendus en nombre devant le rectorat à l'occasion de la réunion du CSA le 13 mars dernier. La délégation reçue par vos services a été informée qu'une réponse à leur demande de maintien de cette classe serait apportée au plus tard lors du prochain CSA, ce vendredi 22 mars.

Une nouvelle journée de mobilisation est donc prévue ce vendredi pour obtenir le simple maintien des conditions actuelles d'enseignement pour les élèves. Je soutiens bien entendu pleinement leur demande et m'associerai à leur action, tout en restant stupéfait devant l'acharnement actuel à retirer des moyens absolument essentiels aux établissements, comme dans ce lycée.

Dans l'attente d'une réponse favorable, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE